

COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES

DATES PRÉVISIONNELLES DES RÉUNIONS – CATÉGORIES A, B et C - ANNÉE 2024

Date de la réunion	Date limite de réception des dossiers au CDG	Lieu
Jeudi 1 ^{er} février 2024 (après -midi)	Mercredi 17 janvier 2024	Maison des Communes
Jeudi 4 avril 2024 (après -midi)	Mercredi 20 mars 2024	Maison des Communes
Jeudi 13 juin 2024 (après-midi)	Mercredi 29 mai 2024	Maison des Communes
Jeudi 26 septembre 2024 (après-midi)	Mercredi 11 septembre 2024	Maison des Communes
Jeudi 5 décembre 2024 (après-midi)	Mercredi 20 novembre 2024	Maison des Communes

IMPORTANT

**Il est important de respecter les dates limites de dépôt des dossiers auprès du Centre de Gestion.
Les dossiers arrivés hors délai ne pourront être présentés en Commission Administrative Paritaire.**

Pour toute information complémentaire relative à la Commission Administrative Paritaire,
contacter le Pôle Gestion statutaire (Statut@cdg-64.fr ou 05.59.84.59.44).

En vous remerciant de votre compréhension.